

# Compte-rendu du conseil municipal de Saint-Martin-en-Vercors

Séance du 20 février 2020

*Présents : Gilles Couiller, Claude Vignon, Jean-Yves Wiss, Lionel Dusserre, Virginie Dal Pra, Laurent Benoît, Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Andrée Séquier, Philippe Desfeux,*

*Excusés : Giovanni Caddedu, Gilles Breton*

## **Délibérations du conseil**

→ Le Maire informe le conseil que les délégués des parents et l'équipe pédagogique du collège Sport Nature sollicitent le soutien de toutes les communes du Vercors drômois pour obtenir plus d'heures et de moyens car le collège va perdre en 2020 24h de postes HP.

Pour absorber cette perte d'heure, des postes seront fractionnés, les groupes en sciences et mathématiques seront supprimés ainsi que les accompagnements personnalisés. Il sera alors difficile pour les enseignants de travailler dans de bonnes conditions.

Le collège Sport Nature avec un internat est un atout important pour notre village mais également pour le territoire. Afin qu'il reste attractif au niveau de l'accueil et de la réussite des élèves, le conseil municipal souhaite soutenir l'équipe pédagogique et les délégués des parents d'élèves dans leur démarche.

*Motion votée à l'unanimité.*

## **Décision du conseil**

→ Le Maire informe le conseil que le compteur Linky de l'espace santé a disjoncté une fois depuis son installation. Il va être vérifié si ce problème est juste ponctuel ou récurrent. Dans le cas où il serait récurrent, il conviendra d'augmenter la puissance du compteur qui est actuellement de 12 KW à 15 KW. La répercussion financière sur l'abonnement des locataires sera minime (moins de 2 € pour 6 mois).

## **Questions diverses**

→ Le Maire informe le conseil que des habitants d'une maison individuelle doivent se mettre en conformité en termes d'assainissement. Actuellement il dispose d'un assainissement autonome mais ils souhaiteraient pouvoir se raccorder à l'assainissement collectif. Cette solution reste envisageable mais engendre de gros travaux dont la traversée de la RD103. L'ensemble des travaux du réseau ainsi que son entretien sera entièrement à la charge des propriétaires.

Le conseil approuve cette demande.

## **Débat d'orientation budgétaire**

Le percepteur rappelle que le débat d'orientation budgétaire comprend l'analyse des dépenses, des recettes 2019 et les restes à réaliser, ainsi que les prévisions pour 2020 en fonctionnement et en investissement.

Il conviendra de voter au prochain conseil :

- Les taxes (foncière bâti et non bâti) si nous avons les informations d'ici là
- Les comptes administratifs et de gestion 2019 pour le :
  - Budget communal
  - Budget eau et assainissement
  - Budget Lotissement de la Chicoune

### **Opérations à inscrire en investissement :**

Investissements récurrents :

- Le programme de travaux forestiers : restes à réalisés 2019
- Les travaux de voirie

Poursuite des opérations engagées :

- Tranche 3 de l'atelier des services techniques : Dallage
- Rénovation des façades de l'église (en attente selon les dotations budgétaires)

Opérations à inscrire :

- Réfection de la toiture du local à ballon de l'école
- Achat d'un tracteur pour le déneigement (en attente selon les dotations budgétaires)
- Signalétique d'Information Locale
- Renforcement électrique au hameau du Bard

### **A inscrire en fonctionnement :**

- Entretien courant des bâtiments communaux (chêneaux...)
- Régularisations foncières-voiries, achat-vente avec servitudes

**Le prochain conseil aura lieu le jeudi 5 mars 2020 à 20h30**

*Secrétaire de séance : Jean Vignon*